

LE SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026

100% REMBOURSÉ

EN BONS D'ACHAT AVEC LE Club 

29[€]₉₉

BROSSE À DENTS
ÉLECTRIQUE
PHILIPS

QUANTITÉ LIMITÉE
À 23 100 PIÈCES



OFFRE
LIMITÉE À
1 PRODUIT
PAR FOYER

**29,99€ OFFERTS
EN BON D'ACHAT
POUR TOUT ACHAT DE 30€ SUR
TOUT LE MAGASIN ET D'UNE BROSSE
À DENTS ÉLECTRIQUE PHILIPS**

Offre réservée aux porteurs d'une carte Club Carrefour et/ou d'une carte Pass rattachée au compte Club, limitée à 1 produit par personne et par foyer pendant la durée de l'opération LE SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026 inclus. Pour bénéficier du remboursement en bon d'achat, achetez la Brosse à Dents Électrique Serie 2100 Noire Sonicare PHILIPS et réalisez un minimum de 30 € d'achats hors Carburant et Services (Drive, Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Locations de Véhicules, Carrefour Occasion). 2 bons d'achat de 15€ chacun correspondant à la valeur de 100% du montant de ce produit éligible, vous seront remis par l'assistant(e) de caisse. Le premier bon d'achat sera valable du 21 septembre 2026 au 27 septembre 2026, le deuxième bon d'achat sera valable du 28 septembre 2026 au 4 octobre 2026, sur vos prochains achats dans les Hypermarchés Carrefour participants, aucun bon d'achat ne sera accepté en dehors de ces dates. Les bons d'achat sont valables pour tout achat égal ou supérieur à leur valeur indiquée, hors Carburant et Services (Drive, Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Locations de Véhicules, Carrefour Occasion). Les bons d'achat sont utilisables en une seule fois. Ils ne peuvent être cédés à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel. Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement «le droit de changer d'avis») vous ayant permis d'acquiescer le bon d'achat, ce bon d'achat, ou son montant réajusté au prix final d'achat, devra être restitué dans votre Hypermarché Carrefour. Liste des hypermarchés Carrefour participants sur carrefour.fr

LE SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026

100% REMBOURSÉ

EN BONS D'ACHAT AVEC LE Club 

NOUVEAU

Seulement chez Carrefour 

**29,99€ OFFERTS
EN BON D'ACHAT**

**POUR TOUT ACHAT DE 30€ SUR TOUT LE MAGASIN
ET D'UN PAQUET DE BROSSETTES PHILIPS**



29[€]₉₉

BROSSETTES
PHILIPS

QUANTITÉ LIMITÉE
À 12 000 PIÈCES

OFFRE
LIMITÉE À
1 PRODUIT
PAR FOYER

Offre réservée aux porteurs d'une carte Club Carrefour et/ou d'une carte Pass rattachée au compte Club, limitée à 1 produit par personne et par foyer pendant la durée de l'opération LE SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026 inclus. Pour bénéficier du remboursement en bon d'achat, achetez les Brossettes PHILIPS Sonicare InterCare x 4 et réalisez un minimum de 30 € d'achats hors Carburant et Services (Drive, Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Locations de Véhicules, Carrefour Occasion). 2 bons d'achat de 15€ chacun correspondant à la valeur de 100% du montant de ce produit éligible, vous seront remis par l'assistant(e) de caisse. Le premier bon d'achat sera valable du 21 septembre 2026 au 27 septembre 2026, le deuxième bon d'achat sera valable du 28 septembre 2026 au 4 octobre 2026, sur vos prochains achats dans les Hypermarchés Carrefour participants, aucun bon d'achat ne sera accepté en dehors de ces dates. Les bons d'achat sont valables pour tout achat égal ou supérieur à leur valeur indiquée, hors Carburant et Services (Drive, Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Locations de Véhicules, Carrefour Occasion). Les bons d'achat sont utilisables en une seule fois. Ils ne peuvent être cédés à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel. Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement «le droit de changer d'avis») vous ayant permis d'acquiescer le bon d'achat, ce bon d'achat, ou son montant réajusté au prix final d'achat, devra être restitué dans votre Hypermarché Carrefour. Liste des hypermarchés Carrefour participants sur carrefour.fr

RETROUVEZ LES MENTIONS LÉGALES EN FIN DE CATALOGUE